



SOMMAIRE :

	Page
Editorial	2
I - Présentation du Syndicat	3
II - Fonctionnement du Conseil Syndical	9-10
III - Finances	11
IV - Prix du service	13
V - Facturation 2019	15
VI - Bilan des Abonnements	16
VII- Bilan des consommations	17
VIII- Rendement du réseau de distribution	18
IX - Incidents sur le réseau	24
X - Qualité et sécurité du réseau	25
XI - Qualité de l'eau distribuée	26
XII- Investissements 2019	27
Annexes : Bilan qualité 2019	



Le rapport, établi en application des Articles L – 2224 et D 2224 -1 à D 2224 – 5 du code général des collectivités territoriales, présente l'activité du service public de l'eau potable du syndicat pour l'exercice 2019.

Il comprend les caractéristiques techniques, indicateurs de performances et détails financiers exigés par le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, et l'arrêté d'application daté de ce même jour.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est un document important car il permet de revenir sur les faits marquants d'une année d'activité tout en rappelant les missions essentielles du service.

Ce rapport répond à un besoin d'information, une volonté de transparence et d'explication afin que les usagers comprennent les choix stratégiques des élus, qu'ils soient informés des travaux réalisés et qu'ils sachent où va l'argent des factures d'eau.

Ce rapport qui est avant tout un outil de communication destiné aux élus et aux administrés a été élaboré en collaboration avec les équipes techniques et administratives du syndicat.



Annie Pollard-Boulogne, Présidente



Bureau du Syndicat des Eaux Le Pouzin

I-Présentation du Syndicat

Service en Régie Directe pour 17 communes :

Alissas, Baix, Chomérac, Cruas, Flaviac, Le Pouzin, Meysse, Rochemaure, Rochessauve, Rompon, St Bazile, St Julien en St Alban, St Lager-Bressac, St Martin Sur Lavezon, St Pierre la Roche, St Symphorien Sous Chomérac, St Vincent de Barrès

Le syndicat s'étend sur 23 264 hectares.
Pour l'année 2019 : 23203 Habitants.
11 868 Abonnés.

Ressources :



- Puits dans la nappe phréatique de la Payre sur la commune du Pouzin :

75 % de la ressource pour 13 communes.

Autorisation : 8 000 m³/jour.

Arrêté préfectoral du 12/08/1997



-Les Sources du Lac sur la commune de Rochessauve :

25 % de la ressource pour 13 communes.

Autorisation : 1 200 m³/jour

Arrêté préfectoral du 31/12/2002



- Captage de fournier sur la commune de Meysse :

Le puits de Fournier alimente les réseaux distincts des communes de Meysse et de Rochemaure.

Autorisation : 2 000 m³/jour

Arrêté préfectoral du 27/06/2017



-Commune de St Martin sur Lavezon :
Captage de Champeaux autorisation de 9 m³/jour
Captage des Bouviers autorisation de 5 m³/jour
Autorisation préfectorale du 21/05/2017

(Photo captage de Champeaux)



-Commune de St Pierre la Roche :
Captage des Morées autorisation de 81 m³/jour
Captage du Vernet Les Molières 6 m³/jour
Autorisation préfectorale du 21/05/2017

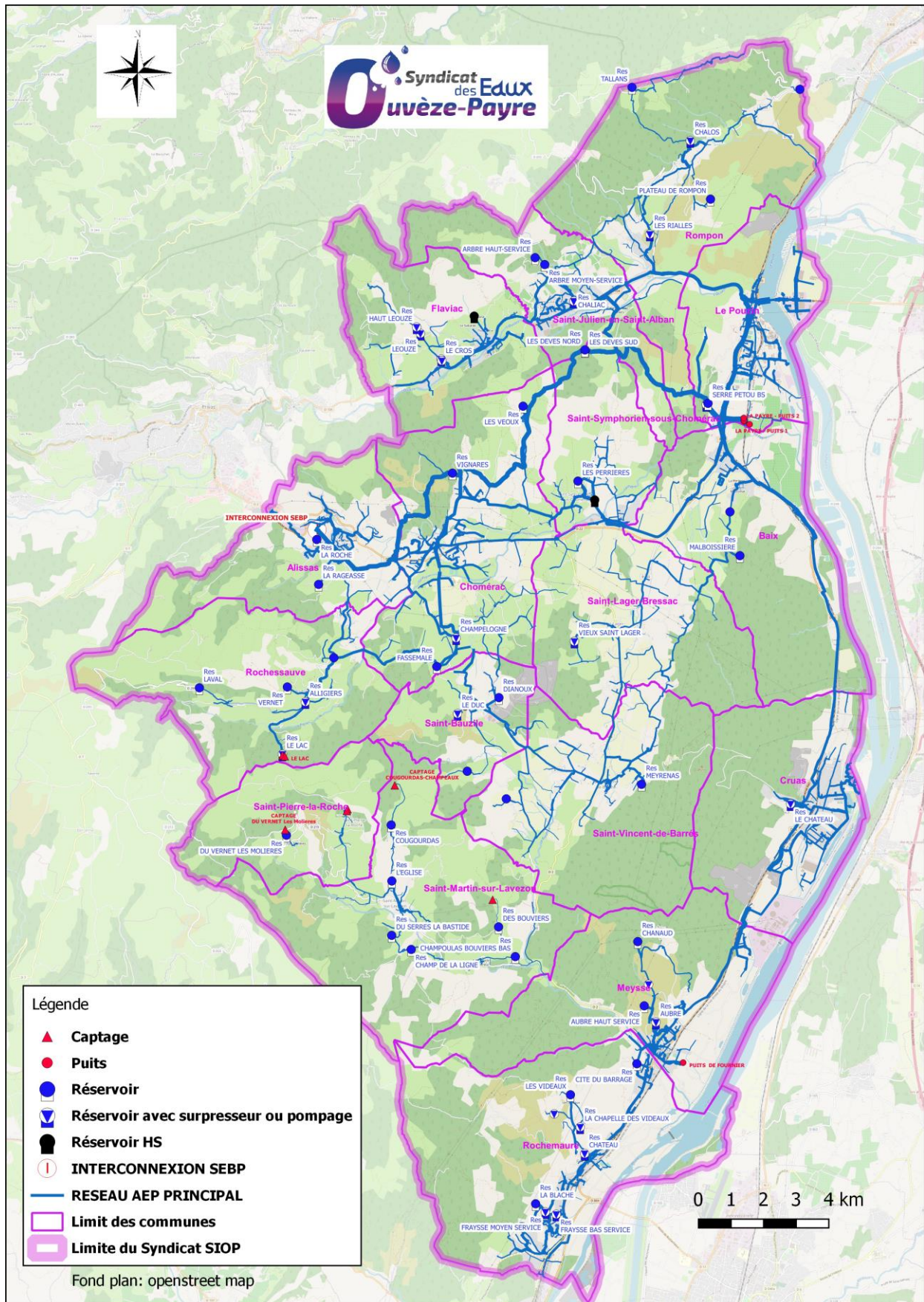
(Photo captage du Vernet)

Pour l'ensemble du territoire du Syndicat :

- 426 Km de réseau
- 57 Réservoirs.
- 35 sites, (24 stations de pompage et 11 surpresseurs).
- Capacité de stockage : 11 457 m³



Réservoir des Devès



Le territoire syndical

Réseau syndical :

Le réseau syndical est divisé en cinq principaux services alimentés par les deux ressources du syndicat : (Puits de la nappe phréatique de Payre 75 % de la ressource du syndicat, Sources du Lac 25 % de la ressource du syndicat) qui se décomposent comme suit :

- **Captage de Payre** : Baix, Cruas, Flaviac, Le Pouzin, Rompon, St Julien en St Alban.

- **Captage du Lac** : Alissas, Rochessauve.

Le Moyen Service permet d'alimenter les communes Chomérac, St Bauzile, St Lager Bressac, St Symphorien Sous Chomérac, St Vincent de Barrès par une interconnexion entre les captages de Payre et du Lac, en période estivale et en fonction des besoins.

- **Captage de Fournier à Meysse** : Une unité de distribution sur Rochemaure
Une unité de distribution sur Meysse et interconnexion avec Cruas

- **Captage des Morées et du Vernet** : St Pierre la Roche.

- **Captage de Champeaux et de Bouvier** : St Martin sur Lavezon.

- Une exception sur la commune de Rompon pour 5 abonnés, Route du pont des étoiles, alimentés par **le captage Ile de l'Eyrieux**, exploité par la commune de la Voulte (DSP : Veolia)

Quelques faits marquants de l'année :

Alimentation en eau potable et aménagement de voirie au Hameau des Rancs sur la commune de St Julien en St Alban

Le hameau des Rancs situé sur la commune de St Julien en St Alban n'étant pas desservi par l'adduction en eau potable alors que la demande des habitants date depuis de nombreuses années. (1998).

Le syndicat des Eaux Ouvèze-Payre avait fait réaliser une étude de faisabilité : le montant des travaux était très élevé, une autre hypothèse a été envisagée.

Ce hameau se situant à proximité de la commune de St Cierge la Serre, une alimentation par le réseau de cette commune pourrait être réalisée ;

Par ailleurs, la commune de St Julien en St Alban a souhaité réaliser des travaux de voirie communale sur ce secteur.

Après discussion entre les différentes collectivités, et un devis réalisé par la commune de St Cierge la Serre, un accord a pu être trouvé.

La commune de St Cierge la Serre commanderait les travaux nécessaires, et assurerait la maîtrise d'ouvrage.

Le SIOP participera à hauteur de 50 % de la dépense pour la partie réseau AEP et la commune de St Julien en St Alban prendrait en charge les 50 % restant correspondant à la réfection de voirie.

Les habitants du hameau des Rancs seront des abonnés de la commune de St Cierge la Serre.

A l'issue du conseil syndical du 29 octobre, le conseil a décidé la réalisation de ces travaux et ainsi valider la proposition de déléguer la maîtrise d'ouvrage à la commune de St Cierge la Serre pour ces travaux.

Séisme 11 novembre sur la commune du Teil :

Conséquences sur le réseau syndical : Sur les 7 ressources du syndicat, 2 ont été impactées le mardi matin par une turbidité importante. Les Sources du Lac sur la commune de Rochessauve et la Source des Morées sur St Pierre la Roche.

Le syndicat était en étroite relation avec l'ARS de Privas qui a effectué un recensement sur les réseaux AEP afin d'avoir des informations sur d'éventuels dégâts d'ouvrages.

Suite à la non-conformité sur St Pierre la Roche, un renforcement de la chloration et une désinfection du réseau par purge en attente de travaux a été réalisé.

Des analyses d'eau complémentaires se sont avérées conformes. Des travaux seront prévus courant 2020 pour améliorer le fonctionnement du réservoir des Molières sur la commune de St Pierre la Roche.

Episode neige le 15 novembre :

Le vendredi 15 novembre, suite aux dégâts causés par d'importantes chutes de neige : au bureau du Pouzin : pas de supervision, pas de téléphone fixe et pas de portable, et des difficultés de déplacements. Une vérification des ressources principales a été effectuée. Cet état des lieux a permis de définir des actions à mettre en œuvre :

- Mise en service du pompage manuel sur les sites du Pouzin et St Symphorien, par manque d'automatisation des réservoirs (environ 70 % du réseau SIOP)
- Mise en service d'un groupe électrogène pour alimenter St Julien en St Alban et Flaviac, ainsi qu'une partie de la commune de Rompon.

Le samedi 16 novembre, après la remise en service de l'électricité, déplacement du groupe électrogène sur Rompon au pompage les Riailles, ce qui a permis une réalimentation des points hauts jusqu'à St Cierge la Serre.

Le dimanche 17 novembre au matin : mise en service de St Cierge la serre et accès à la station par bûcheronnage.

Contrôle des traitements sur les communes de St Pierre la Roche et St Martin Sur Lavezon.

Le lundi 18 novembre : dépose du groupe électrogène.

Interconnexion : Dorsale des Grads

Les techniciens du syndicat, Pascal Chazot et Philippe Laffont, ont tout préparé afin que l'interconnexion fonctionne dans les meilleures conditions, à la date prévue par l'arrêté préfectoral (entre 90 000 et 160 000 m3 sur 100 jours) . Mais aucune demande d'eau n'ayant été faite par le Syndicat des Eaux du Bassin de Privas, elle n'a pas été mise en service.

Présentation du livre « Notre Histoire d'Eau »



Une présentation du livre « Notre Histoire d'Eau » a eu lieu le 29 octobre, en présence de Mylène Coste, journaliste, et Claude Fougeirol, photographe.

Ce livre présente l'histoire du syndicat de sa création à nos jours.

Annie Pollard-Boulogne, Présidente en est à l'initiative.

Cette présentation s'est effectuée en présence d'Elus, de partenaires ainsi que le personnel du syndicat.



Composition du Bureau :

Présidente	Annie Pollard-Boulogne, Maire de Saint-Bauzile,
1^{er} Vice-président	Robert Cotta, Conseiller à la Mairie de Cruas, chargé de l'administration générale et aux ressources humaines
2^{ème} Vice-président	Jean Leynaud, Conseiller à la Mairie d'Alissas, chargé des finances
3^{ème} Vice-président	Gérard Béal, Maire de Flaviac, chargé des travaux sur le réseau
4^{ème} Vice-président	Christophe Vignal, Adjoint au Maire de Le Pouzin, chargé des périmètres de protection
5^{ème} Vice-président	Didier Mazzini, adjoint au maire de Meysse, chargé de l'interconnexion avec Meysse et Rochemaure

Composition du Comité Syndical :

17 communes,
34 délégués, (2 titulaires, 2 suppléants)

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Alissas	Jean Leynaud Céline Bacconnier	Jean-Paul Chabal Bruno Hilaire
Baix	Yves Boyer Pierre-Emmanuel Leclere	Jean-Louis Marizon Amale Chabbert
Chomérac	Cyril Amblard Martin Roland	Véronique Aubert Laurent Dessaud
Cruas	Robert Cotta Christine D'Aloia	Gérard Chasson Andrée Audouard
Flaviac	Gérard Beal Gerben Tonkens	Georges Vicente Michel Constant
Meysse	Didier Mazzini René Tognetty	Audrey Codato Thierry Rochette
Le Pouzin	Gérard Ambert Christophe Vignal	Dominique Gérard Raymond Pinchenon
Rochemaure	Michel Cheynet René Jimenez	Christian Lecerf Bernard Defudes
Rochessaive	Max Lafond Daniel Reynaud	Bernard Chapus
Rompon	Jean-Louis Dutrieux Yann Vivat	Sabine Roux Colette Viallon
St Bauzile	Annie Pollard-Boulogne Charly Avon	Bernard Rosetti Hervé Obrier
St Julien en St Alban	Daniel Bernay Julien Fougeirol	Laure Bernay Alain Mateuil

St Lager Bressac	Alain Bernard Sylvain Ascari	Bernard Haond Josette Vincent
St Martin sur Lavezon	Jean Arto Pascal Périco	Stéphane Del Grande Alain Charensol
St Pierre la Roche	Marc Dusserre Guy Labeille	Ludovic Chapus Valérie De Clercq
St Symphorien s/Chomérac	Alain Bastide Aline Meniaud	Andréa Palaoro Jean-Luc Dagorn
St Vincent de Barrès	Christian Chebance Michel Jourdan	Jean-Claude Callon Dominique Chaize



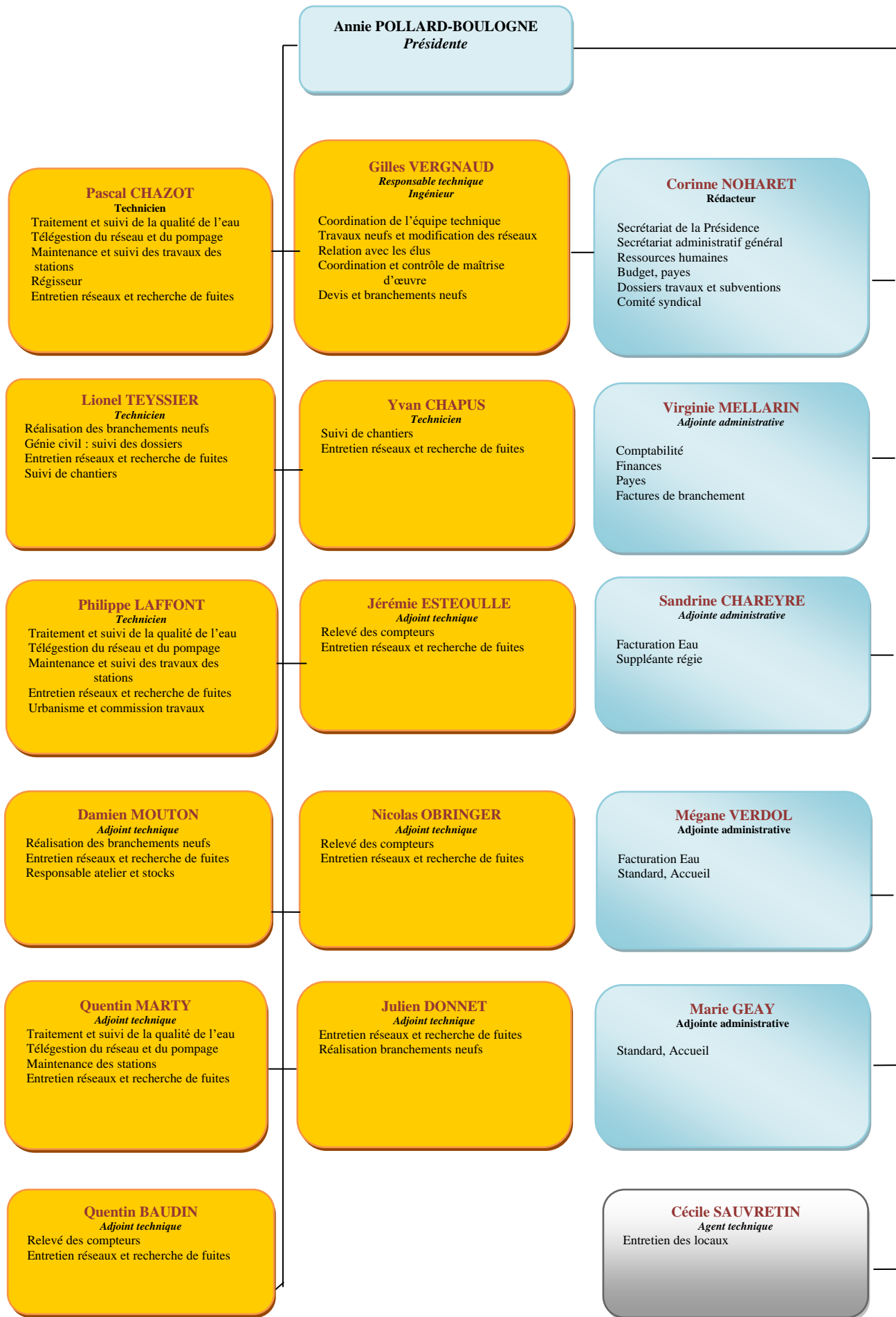
Station de Payre

II -Fonctionnement du Conseil Syndical

Au cours de l'année 2019, plusieurs réunions de natures différentes ont eu lieu :

- 5 réunions du Conseil Syndical
- 3 réunions de la Commission des finances

1 - Personnel : L'effectif du Syndicat est composé de personnels techniques et administratifs. Les principales missions dont ils ont la responsabilité sont présentées dans l'organigramme simplifié qui suit :



2 - Information :

Bilan qualité année 2019 fourni par l'ARS (Agence Régionale de Santé) envoyé à tous les abonnés.

3 - Horaires du service :

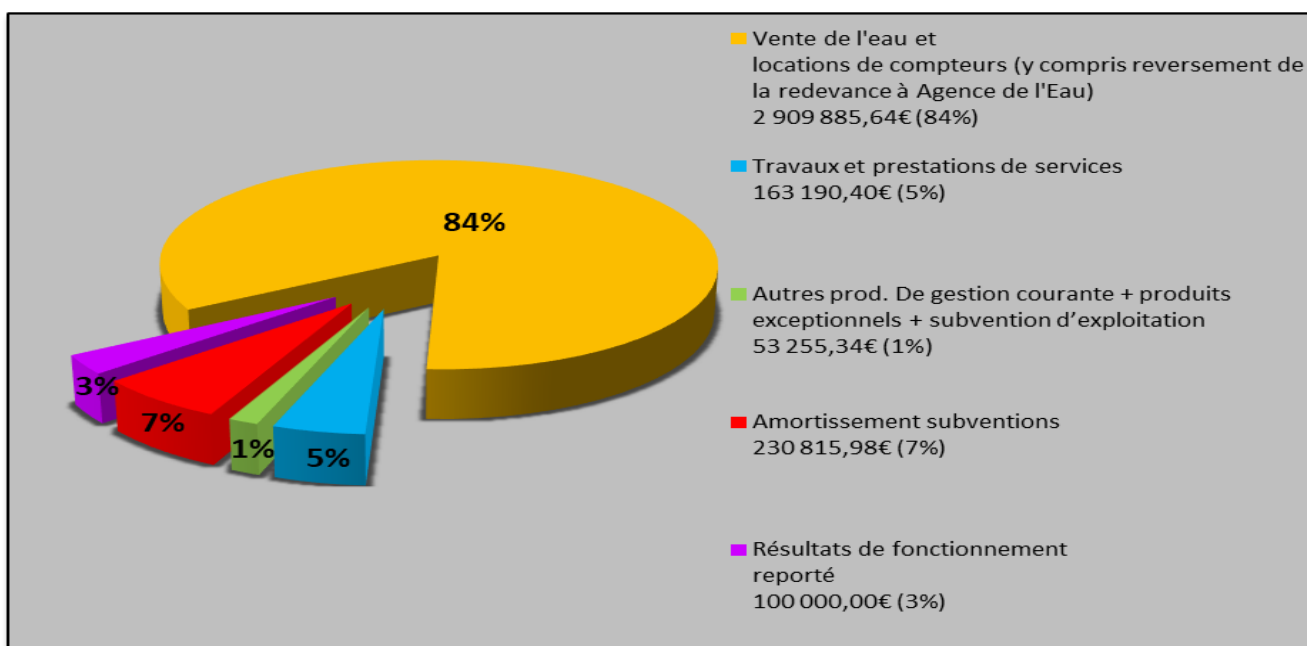
Du Lundi au jeudi : 8h-12h / 13h-17h

Le Vendredi : 8h-12h/ 13h-16h

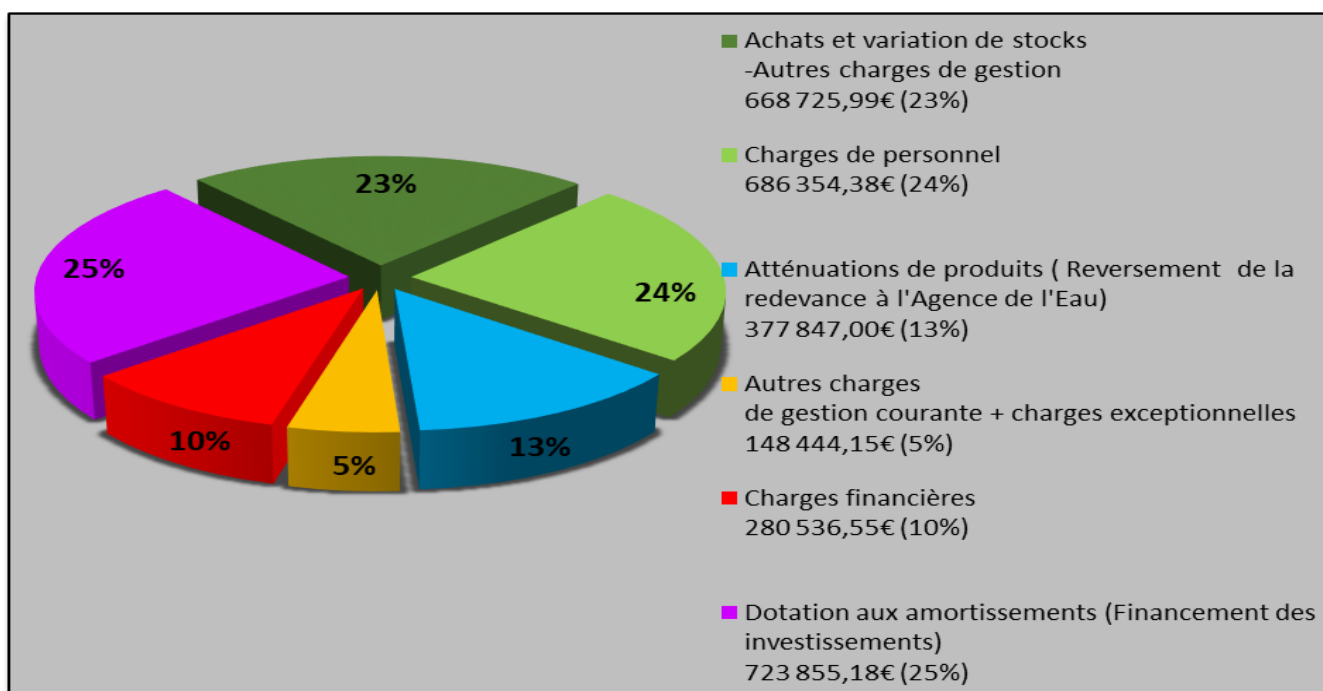
III – *Finances*

Compte administratif Syndicat Ouvèze Payre :

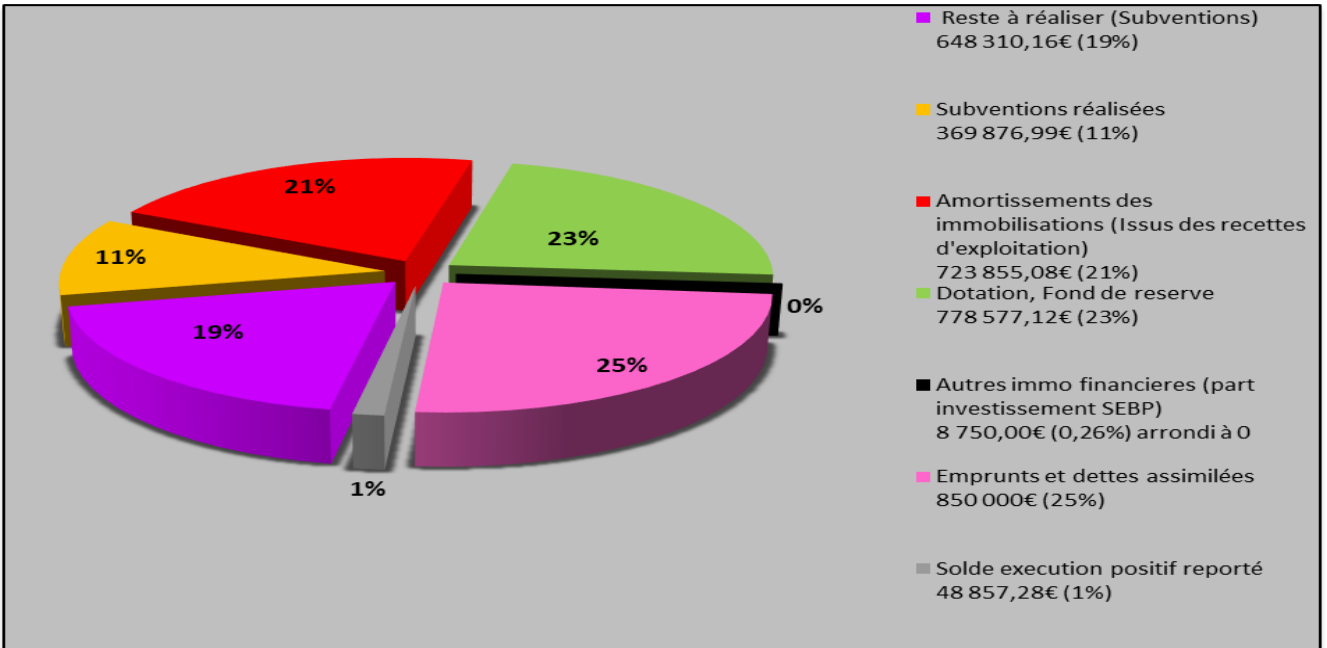
Exploitation : Recettes : 3 457 147.36€ HT



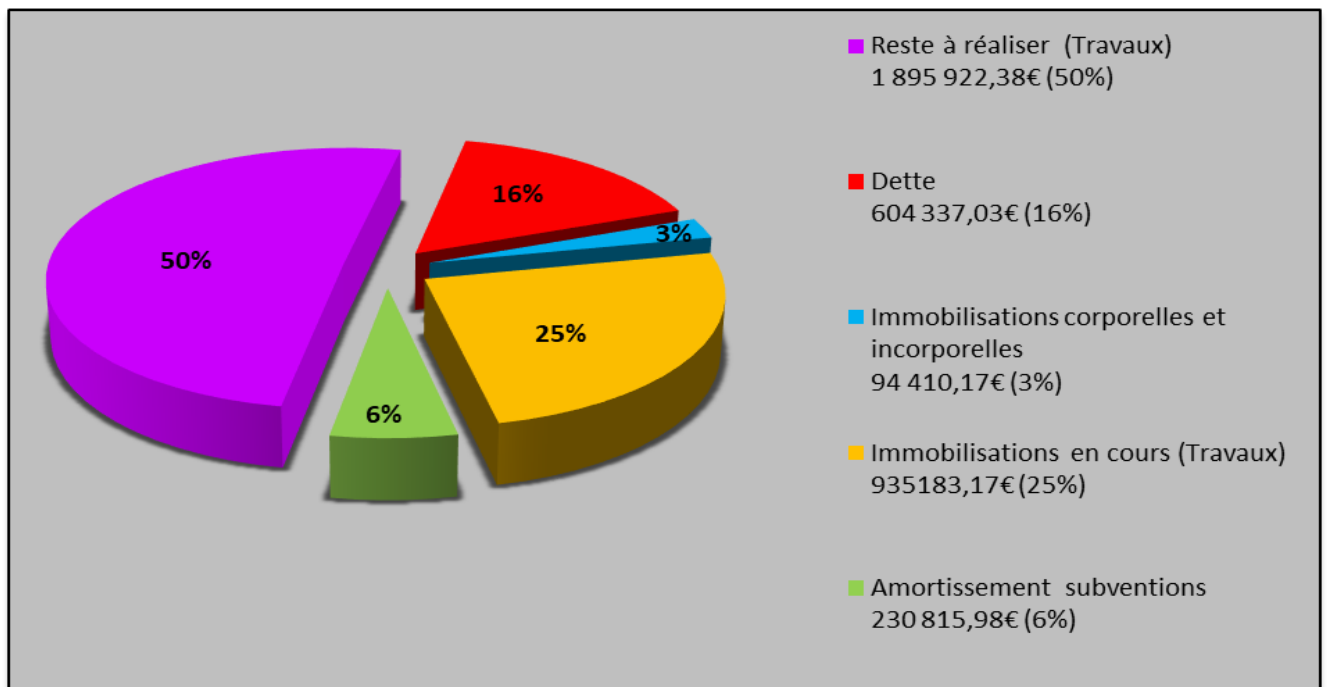
Exploitation : Dépenses : 2 885 763.525€ HT



Investissements : Recettes : 3 428 226.73€ HT



Investissements : Dépenses : 3 760 668.73€ HT



IV - Prix du service

Prix du m3 d'eau : 1.25 € HT

Prix du mètre cube d'eau sur les communes de : Alissas, Baix, Chomérac, Cruas, Flaviac, Le Pouzin, Rochessauve, Rompon, St Bauzile, St Julien en St Alban, St Lager Bressac, St Symphorien Sous Chomérac, St Vincent de Barrès :

Par délibération du 11/12/2018, le Conseil Syndical a décidé d'augmenter le prix de vente du mètre cube d'eau, qui passe de **1.20 € HT/m3 à 1.25 € HT/m3**. Cette augmentation a été appliquée à partir du 1^{er} janvier 2019.

Le montant de la redevance sur la préservation des ressources en eau est de **0.075 € HT/m3** (redevance prélèvement fixée en fonction de la consommation de l'année précédente divisée par le volume d'eau distribué sur 12 mois et reversée à l'agence de l'eau).

Prix du m3 d'eau : 1.40 € HT

Prix du mètre cube d'eau sur les communes de Meysse et Rochemaure :

Par délibération du 11/12/2018, le Conseil Syndical a décidé d'augmenter le prix de vente du mètre cube d'eau, qui passe de **1.35 € HT/m3 à 1.40 € HT/m3**. Cette augmentation a été appliquée à partir du 1^{er} janvier 2019.

Le montant de la redevance sur la préservation des ressources en eau est de **0.075 € HT/m3** (redevance prélèvement fixée en fonction de la consommation de l'année précédente divisée par le volume d'eau distribué sur 12 mois et reversée à l'agence de l'eau).

Tarif locations compteurs pour les 15 communes

Partie fixe de la facture d'eau (correspond au fonctionnement du service), varie en fonction du diamètre du compteur.

Le Conseil Syndical du 11/12/2018 a fixé les nouveaux tarifs applicables à partir du 01/01/2019.

Location compteur	Montant annuel HT
COMPTEUR Ø 15	70.00 €
COMPTEUR Ø 20	124.47 €
COMPTEUR Ø 25	147.88 €
COMPTEUR Ø 30	206.00 €
COMPTEUR Ø 40	281.11 €
COMPTEUR Ø 50	324.71 €
COMPTEUR Ø 60	372.84 €
COMPTEUR Ø 80	464.62 €
COMPTEUR Ø 100	556.40 €

Prix du m3 d'eau : 1.65 € HT

Prix du mètre cube d'eau sur les communes de St Martin Sur Lavezon et St Pierre la Roche :

Par délibération du 11/12/2018, le Conseil Syndical a proposé que le prix de vente du mètre cube d'eau, reste inchangé soit **1.65 € HT/m3** ainsi que le coût de l'abonnement à savoir **160.78 €** (prix unique).

Le montant de la redevance sur la préservation des ressources en eau est de **0.075 € HT/m3** (redevance prélèvement fixée en fonction de la consommation de l'année précédente divisée par le volume d'eau distribué sur 12 mois et reversée à l'agence de l'eau).

Le montant de la redevance sur la pollution domestique appliquée dans toutes les communes est de 0,27 € HT/m3.

Rappel : Redevance pollution domestique :

Mise en place depuis 2007 pour toutes les communes quel que soit leur taille, auparavant cette taxe n'était appliquée que dans les communes dépassant un certain seuil de population.

Taux impayés au 31 Décembre 2019 était de 5.78 %. Les démarches pour leurs recouvrements sont toujours en cours

Montant facturé (Factures d'eau, de branchements, divers...)	2 759 606.00 €
Montant réglé	2 596 641.00 €
Impayés	162 965.00 €
% de factures réglées	94.09 %

Annulations et rectifications : (changement de locataire, dégrèvement accordé, erreur d'index...)

229 factures ont été annulées pour un montant de 35 681.24 € sur 23 832 factures éditées.

Tarifs concernant les demandes de raccordements

- Forfait raccordement pour terrain viabilisé	450.00 € H.T.
- TVA 10%	45.00 €
- TOTAL TTC	495.00 €

Un devis est établi pour les travaux nécessaires au branchement au réseau public.

Tarifs concernant des frais de fermeture et d'ouverture d'un compteur

Un nouveau tarif a été créé : suite au départ d'un locataire si le logement reste vacant, le propriétaire aura le choix entre deux options :

- Soit prendre à sa charge l'abonnement compteur pendant la durée de vacance du logement
- Soit demander la fermeture du compteur non utilisé : Coût 50 € TTC. Et à l'arrivée d'un nouveau locataire, la réouverture du compteur : coût 50 € TTC (cf règlement du service articles 10 et 11)



Réservoir des Devès

V- Facturation

La facturation est basée sur une relève annuelle des compteurs faite par 3 agents du syndicat, elle s'est déroulée comme suit :

COMMUNE	FACTURE	DATE ESTIMATION/RELEVÉ	DATE FACTURATION
LE POUZIN	ESTIMATIVE	14/02/2019	14/02/2019
CHOMERAC	ESTIMATIVE	21/02/2019	21/02/2019
CRUAS	ESTIMATIVE	28/02/2019	28/02/2019
ROMPON	ESTIMATIVE	04/03/2019	04/03/2019
ST JULIEN EN ST ALBAN	ESTIMATIVE	11/03/2019	11/03/2019
FLAVIAC	ESTIMATIVE	19/03/2019	19/03/2019
ALISSAS	ESTIMATIVE	02/04/2019	02/04/2019
ST BAUZILE	ESTIMATIVE	05/04/2019	05/04/2019
ROCHESSAUVE	ESTIMATIVE	08/04/2019	08/04/2019
ST SYMPHORIEN SS CHOMERAC	ESTIMATIVE	10/04/2019	10/04/2019
BAIX	ESTIMATIVE	11/04/2019	11/04/2019
ST LAGER BRESSAC	ESTIMATIVE	24/04/2019	24/04/2019
ST VINCENT DE BARRES	ESTIMATIVE	26/04/2019	26/04/2019
MEYSSE	ESTIMATIVE	09/05/2019	09/05/2019
ROCHEMAURE	ESTIMATIVE	15/05/2019	15/05/2019
ST MARTIN SUR LAVEZON	ESTIMATIVE	16/05/2019	16/05/2019
ST PIERRE LA ROCHE	ESTIMATIVE	16/05/2019	16/05/2019
LE POUZIN	REELLE	DU 20/08/2019 AU 27/08/2019	06/09/2019
CHOMERAC	REELLE	DU 28/08/2019 AU 06/09/2019	26/09/2019
CRUAS	REELLE	DU 09/09/2019 AU 13/09/2019	04/10/2019
ROMPON	REELLE	DU 17/09/2019 AU 18/09/2019	10/10/2019
ST JULIEN EN ST ALBAN	REELLE	DU 19/09/2019 AU 24/09/2019	16/10/2019
FLAVIAC	REELLE	DU 25/09/2019 AU 27/09/2019	21/10/2019
ALISSAS	REELLE	DU 01/10/2019 AU 03/10/2019	24/10/2019
ST BAUZILE	REELLE	DU 04/10/2019 AU 04/10/2019	25/10/2019
ROCHESSAUVE	REELLE	DU 08/10/2019 AU 08/10/2019	29/10/2019
ST SYMPHORIEN SS CHOMERAC	REELLE	DU 09/10/2019 AU 10/10/2019	07/11/2019
BAIX	REELLE	DU 14/10/2019 AU 16/10/2019	08/11/2019
ST LAGER BRESSAC	REELLE	DU 17/10/2019 AU 18/10/2019	14/11/2019
ST VINCENT DE BARRES	REELLE	DU 21/10/2019 AU 25/10/2019	19/11/2019
MEYSSE	REELLE	DU 28/10/2019 AU 04/11/2019	27/11/2019
ROCHEMAURE	REELLE	DU 04/11/2019 AU 19/11/2019	04/12/2019
ST MARTIN SUR LAVEZON	REELLE	DU 20/11/2019 AU 25/11/2019	09/12/2019
ST PIERRE LA ROCHE	REELLE	DU 20/11/2019 AU 25/11/2019	09/12/2019

VI- Bilan des abonnements

Nombre d'abonnés pour l'année :

COMMUNES	ABONNES 2018	ABONNES 2019	ECART 2018-2019
ALISSAS	696	706	10
BAIX	607	612	5
CHOMERAC	1694	1723	29
CRUAS	1509	1518	9
FLAVIAC	690	695	5
LE POUZIN	1604	1607	3
MEYSSE	711	736	25
ROCHEMAURE	1100	1102	2
ROCHESSAUVE	224	227	3
ROMPON	528	542	14
ST BAUZILE	147	150	3
ST JULIEN EN ST ALBAN	756	765	9
ST LAGER BRESSAC	416	428	12
ST MARTIN SUR LAVEZON	222	224	2
ST PIERRE LA ROCHE	25	25	0
ST SYMPHORIEN S/CHOMERAC	398	411	13
ST VINCENT DE BARRES	397	397	0
TOTAL	11724	11868	144

Nouveaux abonnés au cours de l'année :

	2017	2018	2019
Nouveaux abonnés	161	163	158
Résiliation abonnés	30	24	14

Les travaux de branchements ont été réalisés soit par le Syndicat, soit par une entreprise.

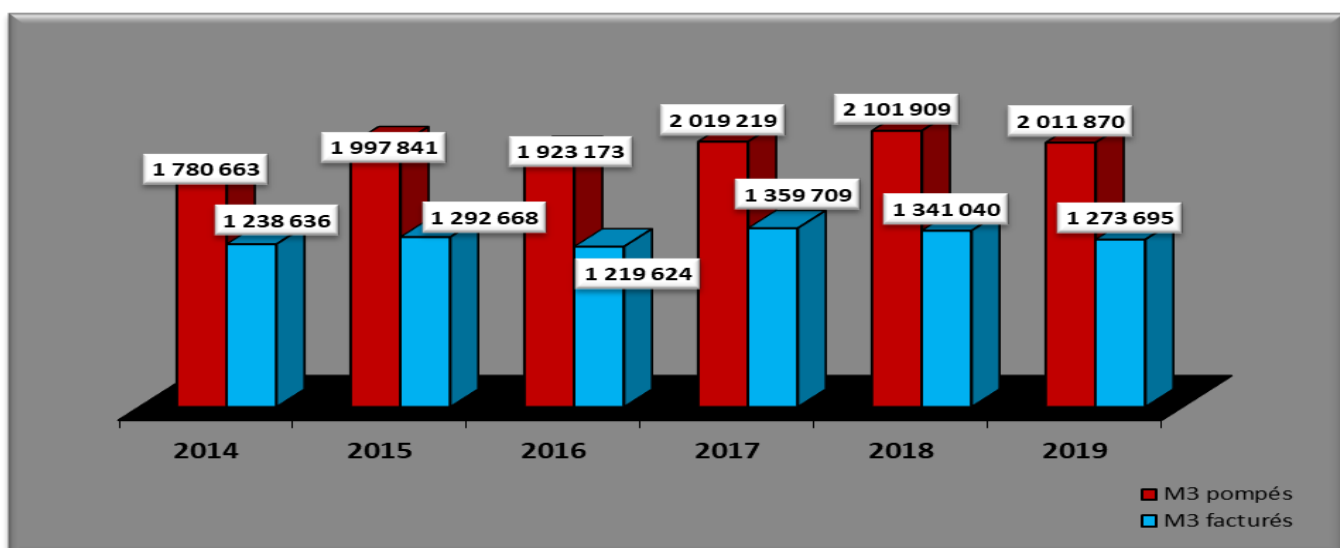
Nouveaux branchements

Communes	Entreprise titulaire du marché à B.C.	Lotissements	Service Technique du Syndicat	Total
Alissas	2	5	2	9
Baix	1	4	3	8
Chomérac	10	19	13	42
Cruas	8	1	1	10
Flaviac	3	0	0	3
Le Pouzin	2	0	1	3
Meyse	9	12	5	26
Rochemaure	2	0	0	2
Rochessauve	0	0	1	1
Rompon	7	4	2	13
St Bazile	1	0	0	1
St Julien en St Alban	6	5	1	11
St Lager Bressac	5	1	0	6
St Symphorien sous Chomerac	4	9	0	13
St Vincent de Barres	0	0	0	0
St Martin sur Lavezon	2	0	1	3
St Pierre la Roche	0	0	0	0
Total	62	60	29	151

Pour information : pour l'année 2018 : 170 nouveaux branchements.

VII – Bilan des consommations

Ensemble des communes	
Année 2018	Année 2019
Nombre de m3 pompés 2 101 909	Nombre de m3 pompés 2 011 870
Nombre de m3 Facturés 1 341 040	Nombre de m3 Facturés 1 273 695
Ecart 760 869	Ecart 738 175



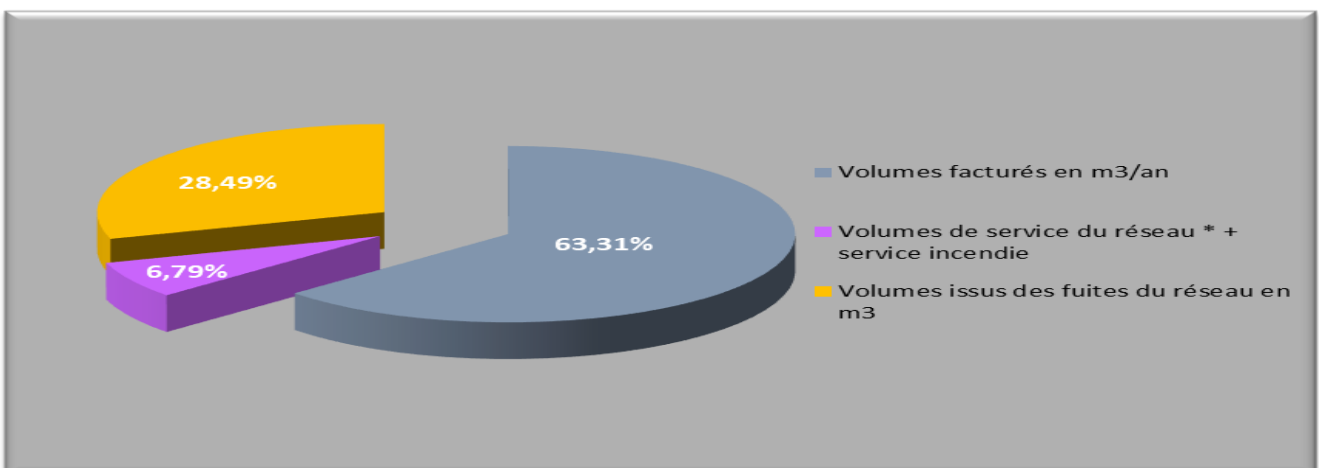
VIII- Rendement du réseau de distribution :

Objectifs :

- Connaître les performances des installations, en vue de les améliorer, est un des objectifs importants du syndicat afin de limiter les prélèvements sur nos ressources en eau.
- Connaître la part des volumes d'eau introduits dans le réseau de distribution qui est consommée par les usagers ayant souscrits un abonnement sur le périmètre du syndicat.
Pour cela, les données nécessaires pour le calcul du rendement sont :

- les volumes produits sur 12 mois.
- les volumes consommés issus du relevé des compteurs chez les abonnés et autres usagers équipés de compteurs.
- les volumes consommés sans comptage, type service incendie (estimés).
- les volumes de service du réseau (estimés).

Volumes facturés en m3/an	1 273 695	63.31 %
Volumes de service du réseau * + service incendie	136 577	6.79 %
Volumes issus des fuites du réseau en m3	601 598	29.90 %
Volumes produits en m3/an (pompage + captage)	2 011 870	100,00%



*exemple : nettoyage des réservoirs, casses suivies d'une remise en eau et d'un nettoyage des réseaux, changements de compteurs, fuites avant compteur, dégrèvements exceptionnels, trop plein des Sources du Lac.

Rendement du réseau = 70 %

Mode de calcul du rendement du réseau

Réseau linéaire = 426 km

Si le rendement n'atteint pas 85 %, il doit être au moins égal (en %) à $65 + 0.2 \text{ ILC}$.

Indice Linéaire de Consommation (ILC) est égal :

$\text{ILC} = \text{Volume comptabilisé (facturé)} / \text{longueur des conduites de transport et de distribution}$

$$\text{ILC} = \frac{1\,273\,695 \text{ m}^3 \text{ facturés/an}}{426 \times 365 \text{ jours}} = 8.19 \text{ m}^3/\text{km}/\text{jour}$$

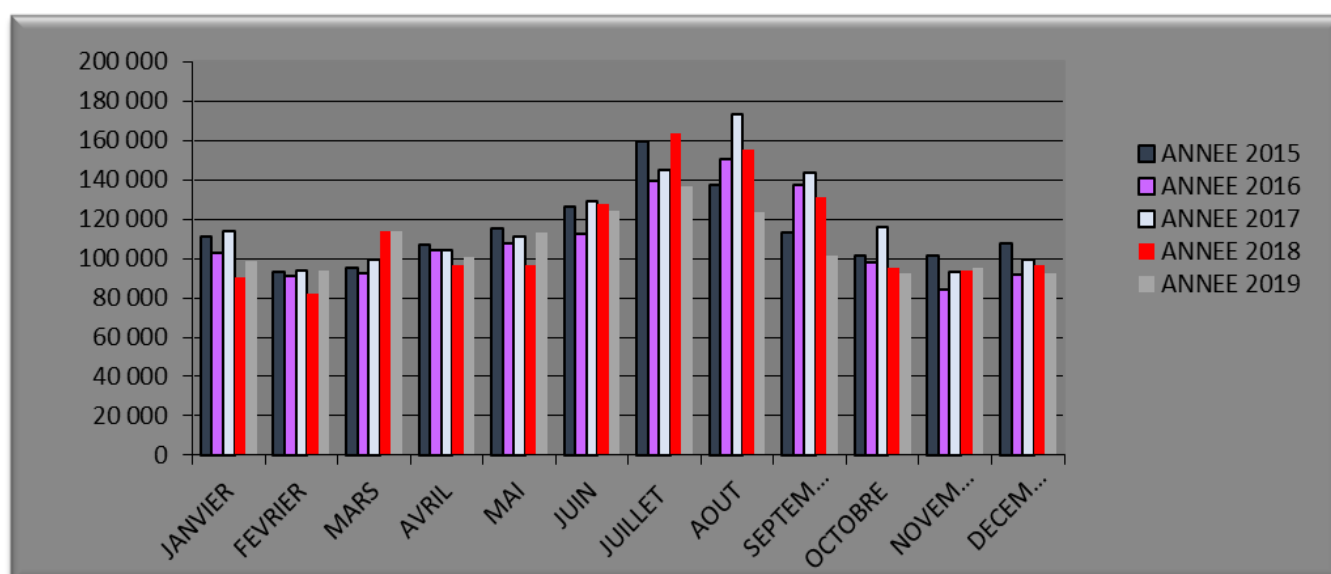
Le rendement du réseau n'atteignant pas 85 %, il doit être au moins égal :

$$65 + (0.2 \times 8.19) = 66.638 \%$$

Le rendement du réseau étant de 70%, il est donc supérieur 66.638 %

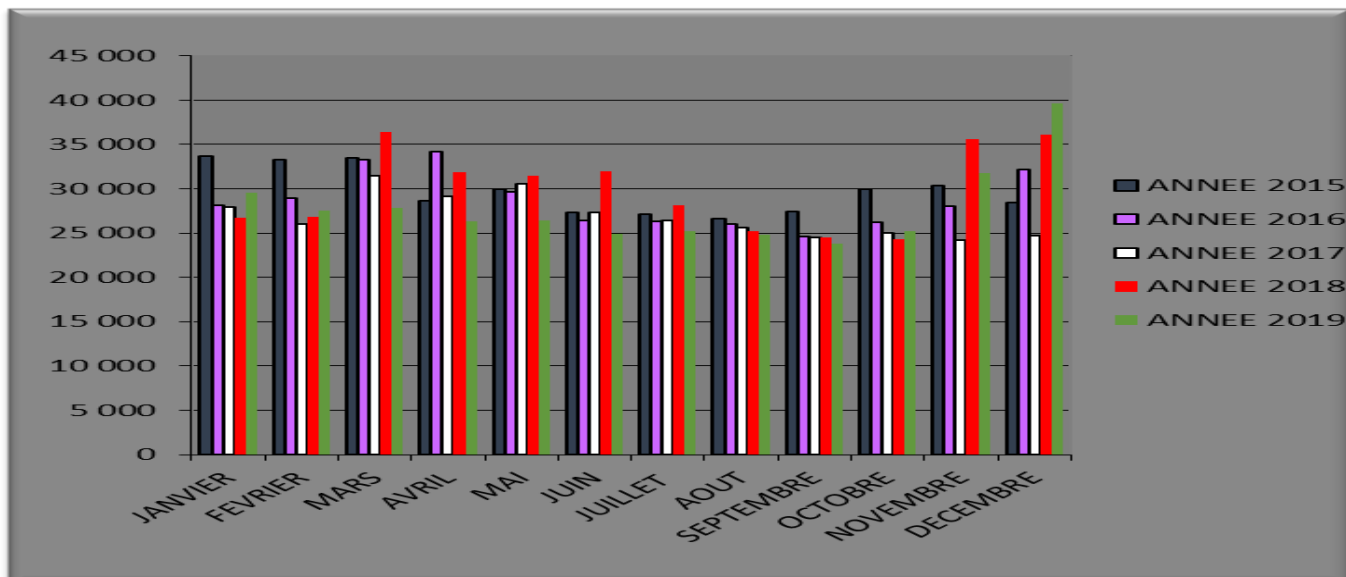
Production station Payre Le Pouzin en m3

MOIS	ANNEE 2013	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019
JANVIER	79 424	95 449	111 345	102 940	113 902	90 573	98 400
FEVRIER	78 675	93 601	93 278	91 340	93 707	81 987	93 567
MARS	87 819	105 162	95 118	92 535	99 125	113 536	114 057
AVRIL	99 622	109 479	106 836	104 474	104 392	96 652	101 033
MAI	87 100	112 350	115 036	107 698	111 259	96 353	112 903
JUIN	117 638	145 418	126 347	112 717	128 994	127 586	124 293
JUILLET	138 571	135 170	159 727	139 545	144 761	163 735	136 616
AOUT	124 488	127 619	137 674	150 190	173 551	155 120	123 748
SEPTEMBRE	107 090	124 982	113 280	137 625	143 364	131 049	101 222
OCTOBRE	94 806	97 045	101 541	97 921	115 934	94 955	92 409
NOVEMBRE	87 574	109 090	101 393	84 502	93 417	93 792	95 255
DECEMBRE	93 397	112 804	107 657	92 121	99 231	96 792	92 481
TOTAL	1 196 204	1 368 169	1 369 232	1 313 608	1 421 637	1 342 130	1 285 984



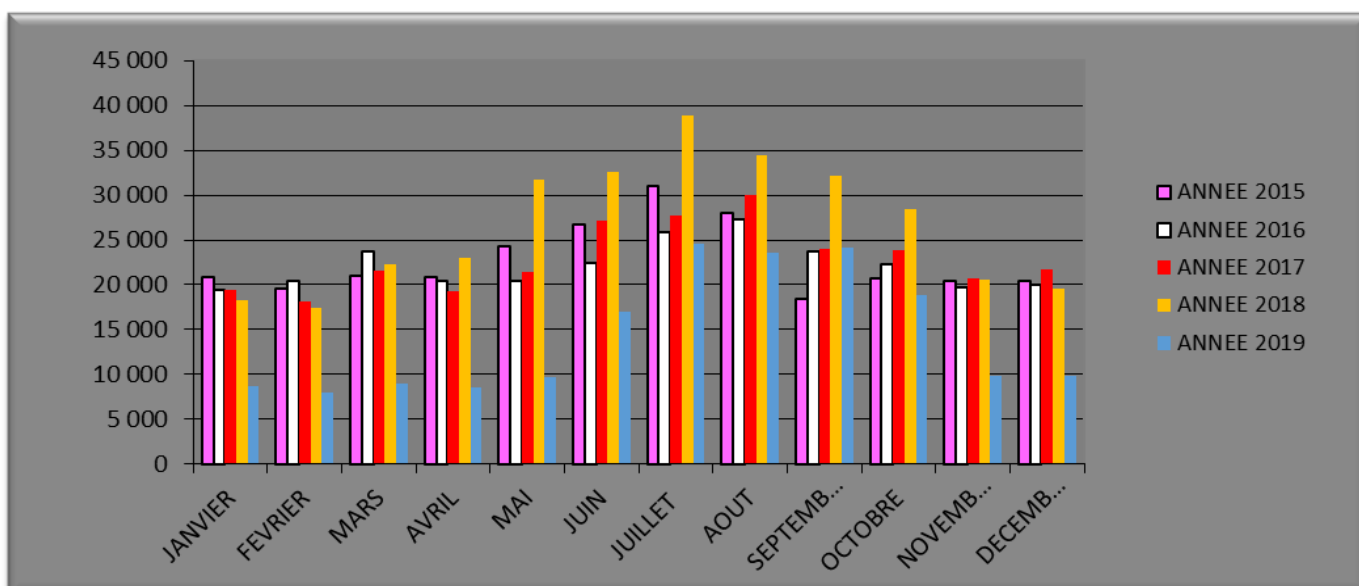
Production Les sources du Lac Rochessauve en m3

MOIS	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019
JANVIER	33 661	28 112	27 894	26 758	29 595
FEVRIER	33 293	28 949	26 059	26 827	27 526
MARS	33 439	33 261	31 443	36 450	27 785
AVRIL	28 640	34 193	29 168	31 901	26 314
MAI	29 956	29 620	30 526	31 423	26 433
JUIN	27 329	26 402	27 328	31 988	24 869
JUILLET	27 136	26 315	26 381	28 185	25 178
AOUT	26 629	26 017	25 656	25 213	24 847
SEPTEMBRE	27 480	24604	24 463	24 525	23 773
OCTOBRE	29 908	26195	24 968	24 353	25 246
NOVEMBRE	30 373	27992	24 188	35 597	31 763
DECEMBRE	28 437	32147	24 699	36 140	39 598
TOTAL	356 281	343 807	322 773	359 360	332 927



Production Fournier Meysse en m3

MOIS	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019
JANVIER	20 852	19 430	19 416	18 318	8 652
FEVRIER	19 611	20 498	18 097	17 478	7 977
MARS	21 004	23 742	21 511	22 236	8 982
AVRIL	20 796	20 436	19 218	23 036	8 610
MAI	24 305	20 499	21 458	31 708	9 753
JUIN	26 672	22 390	27 220	32 589	16 959
JUILLET	30 989	25 818	27 704	38 916	24 592
AOUT	28 011	27 234	29 996	34 433	23 559
SEPTEMBRE	18 448	23 699	23 981	32 162	24 109
OCTOBRE	20 724	22 284	23 825	28 387	18 903
NOVEMBRE	20 431	19 744	20 677	20 615	9 896
DECEMBRE	20 485	19 984	21 706	19 611	9 898
TOTAL	272 328	265 758	274 809	319 489	171 890



Production Fournier Rochemaure en m3

MOIS	ANNEE 2019
JANVIER	11 575
FEVRIER	10 299
MARS	13 285
AVRIL	10 727
MAI	12 035
JUIN	12 947
JUILLET	14 043
AOÛT	19 085
SEPTEMBRE	19 427
OCTOBRE	19 923
NOVEMBRE	14 000
DECEMBRE	10 571
TOTAL	167 917

Production St Martin sur Lavezon en m3

MOIS	LES BOUVIERS		COUGOURDAS	
	Année 2018	Année 2019	Année 2018	Année 2019
JANVIER	217	205	245	241
FÉVRIER	124	146	137	122
MARS	182	176	314	174
AVRIL	104	215	135	269
MAI	266	212	268	228
JUIN	198	198	187	215
JUILLET	243	231	296	296
AOÛT	291	201	220	277
SEPTEMBRE	136	149	200	165
OCTOBRE	69	185	179	172
NOVEMBRE	186	181	204	333
DÉCEMBRE	155	78	192	141
TOTAL	2171	2177	2577	2633

Production St Pierre La Roche en m3

MOIS	LES MOLIERES		LES MOREES	
	Année 2018	Année 2019	Année 2018	Année 2019
JANVIER	64	53	7041	6643
FÉVRIER	102	26	4564	4101
MARS	49	36	6617	4836
AVRIL	31	40	3873	5509
MAI	99	37	8087	4616
JUIN	83	36	6190	4301
JUILLET	97	61	3998	3652
AOÛT	163	51	4069	3780
SEPTEMBRE	88	33	4283	2174
OCTOBRE	82	58	4149	3158
NOVEMBRE	74	25	8825	3362
DÉCEMBRE	123	31	4725	1726
TOTAL	1055	487	66421	47858

Capacité de stockage

Communes	Désignation	Nbrs de cuve	Capacité par cuve M3	Volume total M3	Type
ALISSAS	Réservoir la rageasse	2	200	400	Distribution
BAIX	Réservoir la roche	2	100	200	Distribution
	Bâche les buis	1	50	50	Station de pompage
	Réservoir la malboissière	1	200	200	Distribution
CHOMERAC	Réservoir champelogne	1	200	200	Station de pompage, distribution
	Réservoir fassemale	1	100	100	Distribution
	Réservoir le vignarés	2	250	500	Distribution
	Réservoir les véoux	2	15	30	Distribution
CRUAS	Réservoir le château	1	500	500	Surpresseur, chloration, distribution
FLAVIAC	Réservoir haut léouze	2	15	30	Surpresseur, distribution
	Réservoir le cros	2	150	300	Station de pompage, distribution
	Réservoir léouze	1	100	100	Station de pompage
LE POUZIN	Réservoir serre pétou bs	2	500	1000	Distribution
	Réservoir serre pétou hs	2	500	1000	Station de pompage, distribution
MEYSSE	Réservoir laubre	1	400	400	Station de pompage, distribution
	Réservoir laubre haut	1	200	200	Distribution
	Bâche chanaud	1	10	10	Station de pompage
	Réservoir chanaud	1	50	50	Distribution
ROCHEMAURE	Réservoir cité du barrage	2	300	600	Surpresseur, distribution
	Réservoir montée du château	1	200	200	Station de pompage, distribution
	Réservoir la chapelle de videaux	1	7	7	Station de pompage, distribution
	Réservoir les videaux	1	200	200	Distribution
	Réservoir fraysse bs	1	100	100	Station de pompage
	Réservoir de fraysse ms	1	400	400	Station de pompage, distribution
	Réservoir la blache	1	200	200	Distribution
ROCHESSAUE	Réservoir laval	2	10	20	Distribution
	Réservoir le lac	1	80	80	Surpresseur, chloration, distribution
	Réservoir le vernet	1	30	30	Distribution
	Réservoir les alligiers	1	50	50	Station de pompage, distribution
	Bâche les rancs	1	3	3	Surpresseur
ROMPON	Bâche les rialles	1	200	200	Station de pompage
	Bâche les vérillons	1	6	6	Station de pompage
	Réservoir chalos	1	150	150	Station de pompage, distribution
	Réservoir coste pavie	1	20	20	Station de pompage
	Réservoir plateau de rompon	1	12,5	12,5	Distribution
	Réservoir tallans	1	50	50	Distribution, chloration
	Bâche les viaux	1	3	3	Surpresseur
ST BAUZILE	Réservoir le duc	2	15	30	Surpresseur, distribution
	Bâche la grangette	1	4	4	Station de pompage
	Réservoir dianoux	2	75	150	Distribution
	Bâche petit barry	1	4	4	Surpresseur
ST JULIEN EN ST ALBAN	Réservoir chaliac	2	150	300	Station de pompage, distribution
	Réservoir l'arbre hs	1	150	150	Distribution
	Réservoir l'arbre ms	2	50	100	Distribution
ST LAGER BRESSAC	Réservoir vieux st lager	1	100	100	Surpresseur, distribution
	Réservoir les devés nord	2	200	400	Distribution, chloration

ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC	Réservoir les devés sud	2	1000	2000	Distribution, chloration
	Réservoir les périères	2	75	150	Distribution
	Réservoir meyrenas	2	100	200	Distribution
ST MARTIN SUR LAVEZON	Réservoir Champ de la Ligne	1	20	20	Distribution
	Réservoir Champoulas- Bouviere Bas	1	20	20	Distribution
	Réservoir de Cougourdas	1	20	20	Distribution, chloration
	Réservoir de l'Eglise	1	100	100	Distribution
	Réservoir du Serres-La Bastide	1	60	60	Distribution
	Réservoir Les Bouviere	1	20	20	Distribution, chloration
ST PIERRE LA ROCHE	Réservoir du Vernet- Les Molières	1	20	20	Distribution, chloration
ST VINCENT DE BARRES	Bâche salavayre	1	8	8	Surpresseur
Cumul	57	75	11 457.50		

Linéaire de réseau (km)

Communes	
Alissas	23.18
Baix	25.00
Chomérac	60.60
Cruas	29.50
Flaviac	17.18
Meysse /Rochemaure	56.00
Le Pouzin	39.10
Rochessauve	11.80
Rompon	31.80
Saint Bauzile	13.10
Saint Julien en Saint Alban	23.40
Saint Lager Bressac	29.62
Saint Symphorien Ss Chomérac	17.66
Saint Vincent de barres	29.06
Saint Martin sur Lavezon et Saint Pierre Laroche	20.00
TOTAL km	426

IX- Incidents sur le Réseau : 16 interventions

- **Syndicat** : 2 interventions
- **Entreprise titulaire du marché à bons de commande** : 14 interventions
- **Pour mémoire année 2018** : 25 interventions (8 syndicat, 17 entreprise)
- **Continuité du service** : Le réseau d'eau potable, avec les travaux réalisés depuis ces dernières années (renouvellement, maillage, télégestion) nous permet de limiter les interruptions du service au maximum.

Dates	Communes	Diamètre	Syndicat	Entreprise
07/01/2019	SAINT JULIEN EN SAINT ALBAN - AVENUE VICTOR BARRES	200		X
07/01/2019	ROCHEMAURE - AVENUE DU TEIL (Amiente)	100		X
09/01/2019	LE POUZIN - MONTEE DES ANGES	25		X
11/01/2019	CHOMERAC - ROUTE DU POUZIN	125		X
04/02/2019	FLAVIAC - RD 304	150		X
05/02/2019	LE POUZIN - AVENUE DE LA GARE	125		X
12/02/2019	CHOMERAC - FASSEMALE	150	X	
18/02/2019	ST JULIEN EN ST ALBAN - RUE ANDRE BERNARD	200		X
04/04/2019	CRUAS - RUE DE LA MOTHE	60		X
04/07/2019	ROCHESSAUVE - LES ALIIGIERES - LAVAL	75		X
10/07/2019	LE POUZIN - RUE AMBROISE CROIZAT	125	X	
14/07/2019	CHOMERAC - CHAMPELOGNE	150		X
02/10/2019	CRUAS - RD 86	150		X
30/10/2019	CRUAS - RD 86	150		X
07/11/2019	ROCHEMAURE - PLACE DES BRASSIERES	100		X
12/11/2019	ROCHEMAURE - FRAUSSE BS POMPAGE	150		X

X- Qualité et sécurité du réseau :

Télégestion :

La télégestion répond aux besoins de surveillance, de pilotage, et de contrôle à distance permanent et automatisé des installations techniques (réservoirs, stations de pompage et de comptage : production et distribution, traitement de l'eau).

Afin d'optimiser la continuité et la qualité du service public, le personnel technique du syndicat raccorde chaque année, depuis 1995, les différentes installations du réseau de distribution de l'eau à ce système.

Ces équipements sont reliés à un ordinateur central de supervision qui permet aux agents de connaître en temps réel l'état général des stations, des réservoirs sous forme de graphiques, de courbes, d'alarmes ainsi que tous les bilans automatiques sous forme de tableurs pour le suivi des consommations.

XI- Qualité de l'eau distribuée : un enjeu prioritaire, une eau du robinet de qualité constamment contrôlée.

Le contrôle de la qualité des eaux est assuré conformément à la réglementation en vigueur. La qualité de l'eau est contrôlée à la fois au niveau de la production et au niveau de la distribution.

Au cours de l'année 2019, l'ARS et le Syndicat ont fait réaliser 97 prélèvements dont 2 non-conformité.

Les analyses sont réalisées selon des méthodes de références par des laboratoires agréés. Les frais de prélèvements et d'analyses sont à la charge du Syndicat.

L'ensemble de ces analyses fait l'objet d'un rapport annuel établi par l'ARS qui est mis à la disposition des abonnés dans les mairies et au Syndicat.

A savoir également, les deux stations de traitement de nos ressources :

- les captages de Payre et les Sources du Lac sont vérifiés en permanence par télésurveillance et les techniciens font des visites régulièrement sur site pour s'assurer du bon fonctionnement.

Par ailleurs des autocontrôles sont effectués régulièrement par les techniciens sur l'ensemble du réseau.

Analyses

DATE DU PRELEVEMENT	UNITE DE DISTRIBUTION	COMMUNE DU P.S.V.	DISTRI OU PROD	CONF. CHM.	CONF. BACT.
9-janv.	BOURG CENTRE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
11-janv.	STATION LAVEZON	MEYSSE	PRODUCTION	C	C
11-janv.	STATION LE LAC	ROCHESSAUVE	PRODUCTION	C	C
21-janv.	QUARTIER SUD	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
21-janv.	BOURG CENTRE	ST MARTIN SUR LAVEZON	DISTRIBUTION	C	C
21-janv.	HAMEAU DE COUGOURDAS	ST MARTIN SUR LAVEZON	DISTRIBUTION	C	C
21-janv.	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN SUR LAVEZON	DISTRIBUTION	C	C
21-janv.	HAMEAU LES MOLIERES	ST PIERRE LA ROCHE	DISTRIBUTION	C	C
29-janv.	BOURG CENTRE	FLAVIAC	DISTRIBUTION	C	C
29-janv.	CENTRE BOURG	CHOMERAC	DISTRIBUTION	C	C
5-févr.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
15-févr.	BOURG CENTRE	MEYSSE	DISTRIBUTION	C	C
28-févr.	BOURG CENTRE	ALISSAS	DISTRIBUTION	C	C
28-févr.	BOURG CENTRE	BAIX	DISTRIBUTION	C	C
28-févr.	BOURG CENTRE	ST BAUZILE	DISTRIBUTION	C	C
12-mars	BOURG CENTRE	LE POUZIN	DISTRIBUTION	C	C
12-mars	BOURG	ROCHESSAUVE	DISTRIBUTION	C	C
12-mars	BOURG CENTRE	ST LAGER BRESSAC	DISTRIBUTION	NC	NC
15-mars	STATION LAVEZON	MEYSSE	PRODUCTION	C	C
15-mars	HAMEAU COL DE VIAUX	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
19-mars	BOURG CENTRE	ST BAUZILE	DISTRIBUTION	C	C
19-mars	BOURG CENTRE	ST LAGER BRESSAC	DISTRIBUTION	C	C
25-mars	QUARTIER LA BLACHE	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
28-mars	BOURG CENTRE	ST JULIEN EN ST ALBAN	DISTRIBUTION	C	C
1-avr.	HAMEAU DE COUGOURDAS	ST MARTIN SUR LAVEZON	DISTRIBUTION	C	C
1-avr.	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN SUR LAVEZON	DISTRIBUTION	C	C
1-avr.	BOURG CENTRE	ST PIERRE LA ROCHE	DISTRIBUTION	C	C
1-avr.	HAMEAU LES MOLIERES	ST PIERRE LA ROCHE	DISTRIBUTION	C	C
12-avr.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
16-avr.	BOURG CENTRE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
16-avr.	BOURG CENTRE	ST VINCENT DE BARRES	DISTRIBUTION	C	C
26-avr.	HAMEAU LE PRE	ROCHESSAUVE	DISTRIBUTION	C	C
2-mai	BOURG CENTRE	FLAVIAC	DISTRIBUTION	C	C
16-mai	BOURG CENTRE	LE POUZIN	DISTRIBUTION	C	C
16-mai	BOURG CENTRE	ST SYMPHORIEN	DISTRIBUTION	C	C
20-mai	QUARTIER SUD	ROCH	DISTRIBUTION	C	C
28-mai	PUITS PAYRE ET SEIGNEUR	LE POUZIN	MELANGE CAPTAGE	C	C
7-juin	HAMEAU COL DE VIAUX	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
7-juin	CENTRE BOURG	CHOMERAC	DISTRIBUTION	C	C
7-juin	HAMEAU LES FONTS DU POUZIN	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
20-juin	HAMEAU LES VIDEAUX	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
26-juin	STATION CHAMPEAUX	ST MARTIN SUR LAVEZON	PRODUCTION	C	C
26-juin	STATION VERNET	ST PIERRE LA ROCHE	PRODUCTION	C	C

26-juin	STATION LE LAC	ROCHESSAUVE	PRODUCTION	C	C
26-juin	STATION MOREE	ST PIERRE LA ROCHE	PRODUCTION	C	C
26-juin	STATION BOUVIERS	ST MARTIN SUR LAVEZON	PRODUCTION	C	C
26-juin	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
1-juil.	STATION LAVEZON	MEYSSE	PRODUCTION	C	C
12-juil.	BOURG CENTRE	ST BAUZILE	DISTRIBUTION	C	C
12-juil.	BOURG CENTRE	BAIX	DISTRIBUTION	C	C
12-juil.	BOURG CENTRE	ALISSAS	DISTRIBUTION	C	C
30-juil.	BOURG CENTRE	MEYSSE	DISTRIBUTION	C	C
30-juil.	BOURG CENTRE	ST VINCENT DE BARRES	DISTRIBUTION	C	C
31-juil.	BOURG CENTRE	FLAVIAC	DISTRIBUTION	C	C
31-juil.	BOURG	ROCHESSAUVE	DISTRIBUTION	C	C
12-août	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
29-août	BOURG CENTRE	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
29-août	BOURG CENTRE	ST JULIEN EN ST ALBAN	DISTRIBUTION	C	C
29-août	BOURG CENTRE	ST LAGER BRESSAC	DISTRIBUTION	C	C
29-août	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN SUR LAVEZON	DISTRIBUTION	C	C
29-août	BOURG CENTRE	ST MARTIN SUR LAVEZON	DISTRIBUTION	C	C
29-août	HAMEAU DE COUGOURDAS	ST MARTIN SUR LAVEZON	DISTRIBUTION	C	C
29-août	HAMEAU LES MOLIERES	ST PIERRE LA ROCHE	DISTRIBUTION	C	C
5-sept.	PUITS PAYRE ET SEIGNEUR	LE POUZIN	MELANGE CAPTAGE	C	C
19-sept.	CLEF DU SAC	ALISSAS	DISTRIBUTION	C	C
19-sept.	QUARTIER LA BLACHE	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
7-oct.	BOURG CENTRE	BAIX	DISTRIBUTION	C	C
7-oct.	CENTRE BOURG	CHOMERAC	DISTRIBUTION	C	C
7-oct.	HAMEAU COL DE VIAUX	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
8-oct.	BOURG CENTRE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
8-oct.	HAMEAU LES VIDEAUX	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
22-oct.	SOURCE CHAMPEAUX	ST MARTIN SUR LAVEZON	RESSOURCE	C	C
29-oct.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
29-oct.	STATION LE LAC	ROCHESSAUVE	PRODUCTION	C	C
7-nov.	BOURG CENTRE	LE POUZIN	DISTRIBUTION	C	C
8-nov.	BOURG CENTRE	ALISSAS	DISTRIBUTION	C	C
15-nov.	ZONE ARISANALE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
21-nov.	BOURG CENTRE	ST MARTIN SUR LAVEZON	DISTRIBUTION	C	C
27-nov.	BOURG CENTRE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
27-nov.	BOURG CENTRE	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
27-nov.	BOURG CENTRE	ST PIERRE LA ROCHE	DISTRIBUTION	C	C
27-nov.	HAMEAU LES MOLIERES	ST PIERRE LA ROCHE	DISTRIBUTION	NC	NC
27-nov.	HAMEAU DE COUGOURDAS	ST MARTIN SUR LAVEZON	DISTRIBUTION	C	C
27-nov.	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN SUR LAVEZON	DISTRIBUTION	C	C
27-nov.	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN SUR LAVEZON	DISTRIBUTION	C	C
10-déc.	BOURG CENTRE	ROCHESSAUVE	DISTRIBUTION	C	C
10-déc.	HAMEAU LES FONTS DU POUZIN	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
10-déc.	HAMEAU COL DE VIAUX	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
10-déc.	BOURG	ROCHESSAUVE	DISTRIBUTION	C	C
10-déc.	HAMEAU LES MOLIERES	ST PIERRE LA ROCHE	DISTRIBUTION	C	C
10-déc.	BOURG CENTRE	ST SYMPHORIEN	DISTRIBUTION	C	C
20-déc.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
20-déc.	STATION CHAMPEAUX	ST MARTIN SUR LAVEZON	PRODUCTION	C	C
20-déc.	STATION BOUVIERS	ST MARTIN SUR LAVEZON	PRODUCTION	C	C
20-déc.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
20-déc.	STATION VERNET	ST PIERRE LA ROCHE	PRODUCTION	C	C
20-déc.	STATION MOREE	ST PIERRE LA ROCHE	PRODUCTION	C	C

-La non-conformité sur Saint Lager Bressac du 12 mars 2019 due à un Escherichia coli+ (bactérie coliforme). Celle-ci n'a aucune incidence sur la santé. Suite à cette Non-Conformité une nouvelle analyse a été réalisée le 19 mars 2019 et le résultat est conforme.

-La non-conformité sur La commune de Saint Pierre la Roche du 27 Novembre 2019 est due à un Escherichia coli + (entérocoque par manque de chlore) Celle-ci n'a aucune incidence sur la santé. Par conséquent, nous avons procédé au lavage du réservoir. Une analyse de contrôle a été effectuée le 10 décembre 2019. Celle-ci est conforme.

Des travaux d'aménagements de la chambre des vannes sont prévus courant 2020 dans le but d'améliorer le traitement de l'eau. Ils permettront de restituer dans le milieu naturel, le surplus de la source non traité et non distribué.

Application du plan Vigipirate renforcé :

Depuis l'année 2006 et depuis les événements de 2015, le plan Vigipirate est resté en vigilance rouge, des consignes strictes ont été données pour la surveillance du réseau. Le taux de chloration est resté à 0,3 mg/l au point de mise en distribution, et 0,1 mg/l dans les réseaux.

Nettoyage des réservoirs :

Toutes les années le nettoyage des réservoirs se fait au mois de mars-avril, sur toutes les communes du syndicat. Il s'agit de vider tous les réservoirs et de les désinfecter, afin d'assurer leurs potabilisations.

XII- Investissements :

Avant-Projet Renouvellement de réseaux 2020

Madame la Présidente expose au Comité Syndical l'avant-projet concernant les travaux de renouvellement de canalisations que le syndicat souhaite engager sur les communes de Baix, Chomérac, Cruas, Rochemaure et St Symphorien Sous Chomérac durant l'année 2020.

Il s'agit de tronçons de réseaux anciens en fonte grise et PVC collé classés fragiles et fuyants.

Le choix des tronçons à renouveler est organisé en fonction des fuites estimées et en coordination avec les communes qui font part de leurs projets de travaux de voirie ou réseau pour l'année à venir.

Ce dossier est estimé, somme à valoir comprise à 930.000,00 Euros H.T.

Les travaux projetés comprennent :

COMMUNE DE BAIX - RUE VICTOR HUGO

- Fourniture et pose en tranchée de 180 ml de conduite fonte Ø 60 mm, ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
- Renouvellement de 5 branchements particuliers,
- Maintien du service d'alimentation en eau potable,
- Essais en pression,
- Raccordements aux réseaux existants,
- Réfection des revêtements de voiries,
- Remise en état des lieux,
- Récolement concernant ces travaux.

COMMUNE DE BAIX - LA GARENNE LE ROUX

- Fourniture et pose en tranchée de 740 ml de conduite fonte Ø 125 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
- Renouvellement de 9 branchements particuliers,
- Maintien du service d'alimentation en eau potable,
- Essais en pression,
- Raccordements aux réseaux existants,
- Réfection des revêtements de voiries,
- Remise en état des lieux,
- Récolement concernant ces travaux.

COMMUNE DE CHOMERAC - PONT GIBAUD ROUTE DE VIGNARES

- Fourniture et pose en tranchée de 60 ml de conduite fonte Ø 200 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
- Renouvellement de 5 branchements particuliers,
- Maintien du service d'alimentation en eau potable,
- Essais en pression,
- Raccordements aux réseaux existants,
- Réfection des revêtements de voiries,
- Remise en état des lieux,
- Récolement concernant ces travaux.

COMMUNE DE CHOMERAC - RUE DE L'EUROPE

- Fourniture et pose en tranchée de 360 ml de conduite fonte Ø 100 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
- Renouvellement de 15 branchements particuliers,
- Maintien du service d'alimentation en eau potable,
- Essais en pression,
- Raccordements aux réseaux existants,
- Réfection des revêtements de voiries,
- Remise en état des lieux,
- Récolement concernant ces travaux.

COMMUNE DE CRUAS - RUES DU 19/03/1962 – REPUBLIQUE – ILONS

- Fourniture et pose en tranchée de 1070 ml de conduite fonte Ø 125 mm et 140 ml de conduite fonte Ø 60 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
- Renouvellement de 112 branchements particuliers,
- Maintien du service d'alimentation en eau potable,
- Essais en pression,
- Raccordements aux réseaux existants,
- Réfection des revêtements de voiries,
- Remise en état des lieux,
- Récolement concernant ces travaux.

COMMUNE DE ROCHEMAURE - RUE DE LA GARE

- Fourniture et pose en tranchée de 220 ml de conduite fonte Ø 60 mm et 200 ml de conduite fonte Ø 100 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
- Renouvellement de 17 branchements particuliers,
- Maintien du service d'alimentation en eau potable,
- Essais en pression,

- Raccordements aux réseaux existants,
- Réfection des revêtements de voiries,
- Remise en état des lieux,
- Récolement concernant ces travaux.

COMMUNE DE ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC - MAIRIE – LES GRADS

- Fourniture et pose en tranchée de 200 ml de conduite fonte Ø 100 mm et 230 ml de conduite fonte Ø 125 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
- Renouvellement de 8 branchements particuliers,
- Maintien du service d'alimentation en eau potable,
- Essais en pression,
- Raccordements aux réseaux existants,
- Réfection des revêtements de voiries,
- Remise en état des lieux,
- Récolement concernant ces travaux.

Ce dossier a été approuvé à l'unanimité lors du conseil syndical du 10 décembre.

Recherche de complément de ressource et sécurisation

Madame la Présidente présente le compte rendu réalisé par le bureau d'études Idées Eaux concernant les recherches en eau potable.

Le syndicat des eaux Ouvèze-Payre exploite actuellement la nappe alluviale de la Payre pour son alimentation en eau potable.

Ce captage dispose d'une autorisation de prélèvement instantané de 400 m³/h, or, la configuration technique actuelle ne permet d'exploiter la ressource qu'au débit de 300m³/h.

Le syndicat souhaite étudier la possibilité d'augmenter le débit de production du champ captant de Payre, mais également, de réaliser en parallèle une recherche en eau complémentaire.

Le bureau d'études a étudié trois axes de recherches :

- A court terme : étudier la possibilité d'augmenter la production du champ captant de Payre dans sa configuration actuelle,
- En parallèle, engager une recherche en eau sur un secteur non étudié à ce jour : les alluvions du Rhône en rive gauche du fleuve, à l'Est de la ZI Rhône vallée.
- En fonction des résultats de cette recherche sur la rive gauche du Rhône, envisager le remplacement des puits de Payre par un ouvrage unique type puits à drains rayonnants.

Ce dossier a été approuvé à l'unanimité lors du conseil syndical du 10 décembre.

Pour l'ensemble de ces travaux, des demandes de subventions ont été demandées à l'Etat, au Conseil Départemental et à l'Agence de l'Eau

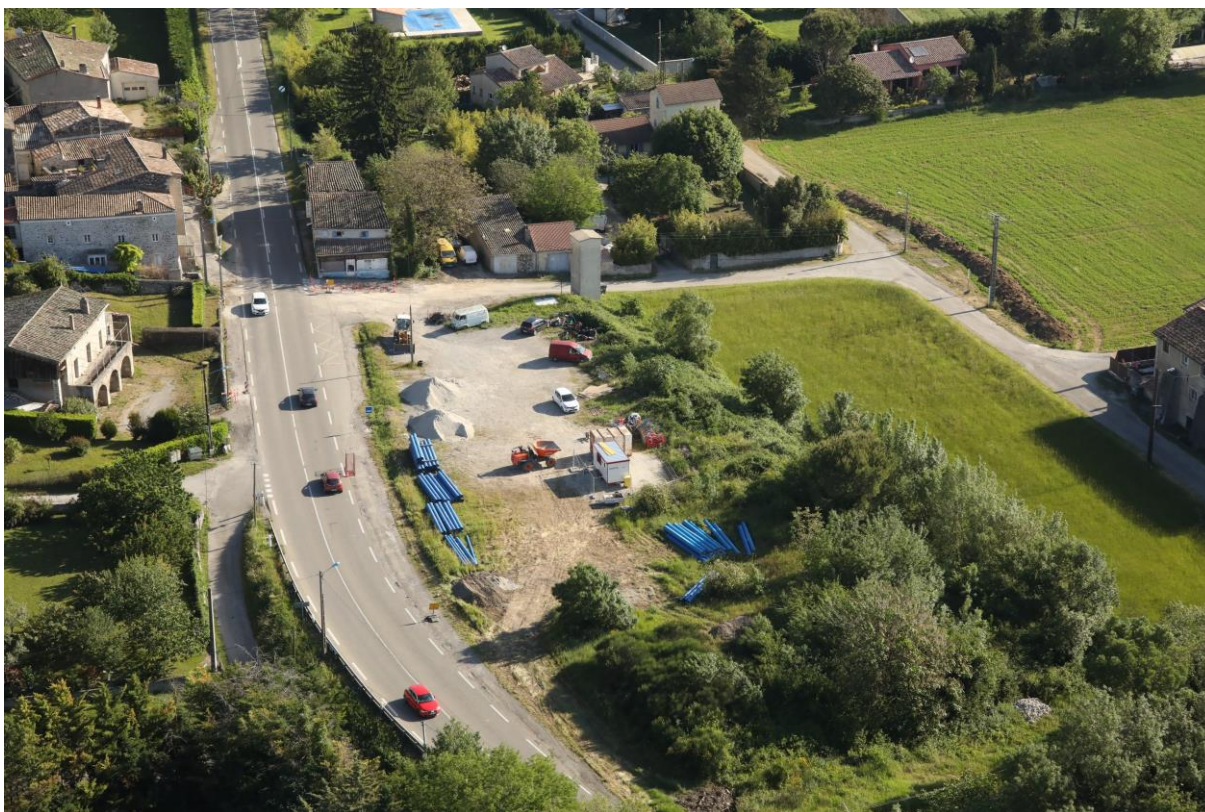
Autres investissements de l'année :

- Achat de 2 véhicules : 1 Kangoo express – 1 Clio

Renouvellement des compteurs :

Afin de continuer la campagne de renouvellement des compteurs, 396 compteurs ont été changés au cours de l'année.

Quelques exemples de travaux



Renouvellement canalisations quartier Payre Le Pouzin